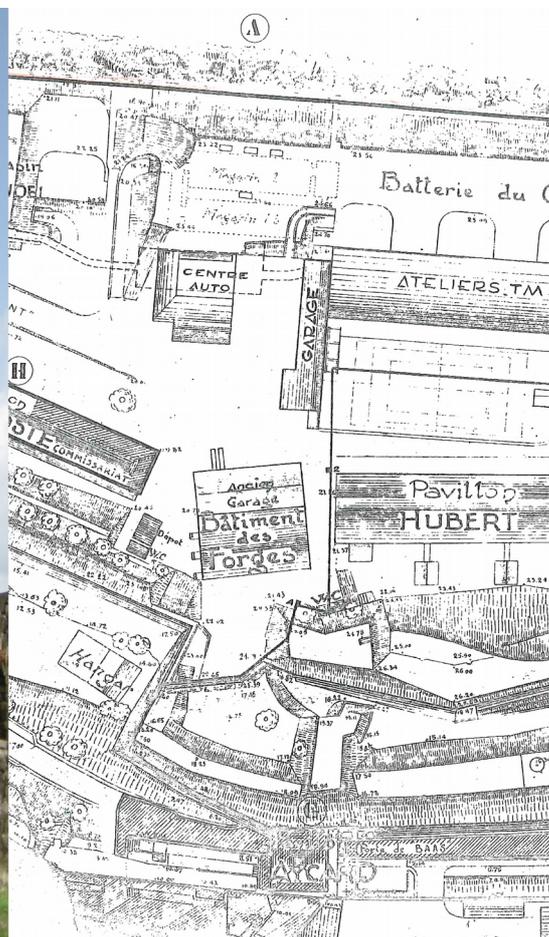


# MARTINIQUE MONUMENTS HISTORIQUES EN CHANTIER



## FORT-DE-FRANCE FORT SAINT-LOUIS

édifice classé au titre des Monuments historiques par arrêté en date du 15/03/1973

## FORT-DE-FRANCE, FORT SAINT-LOUIS, Monument historique en chantier.

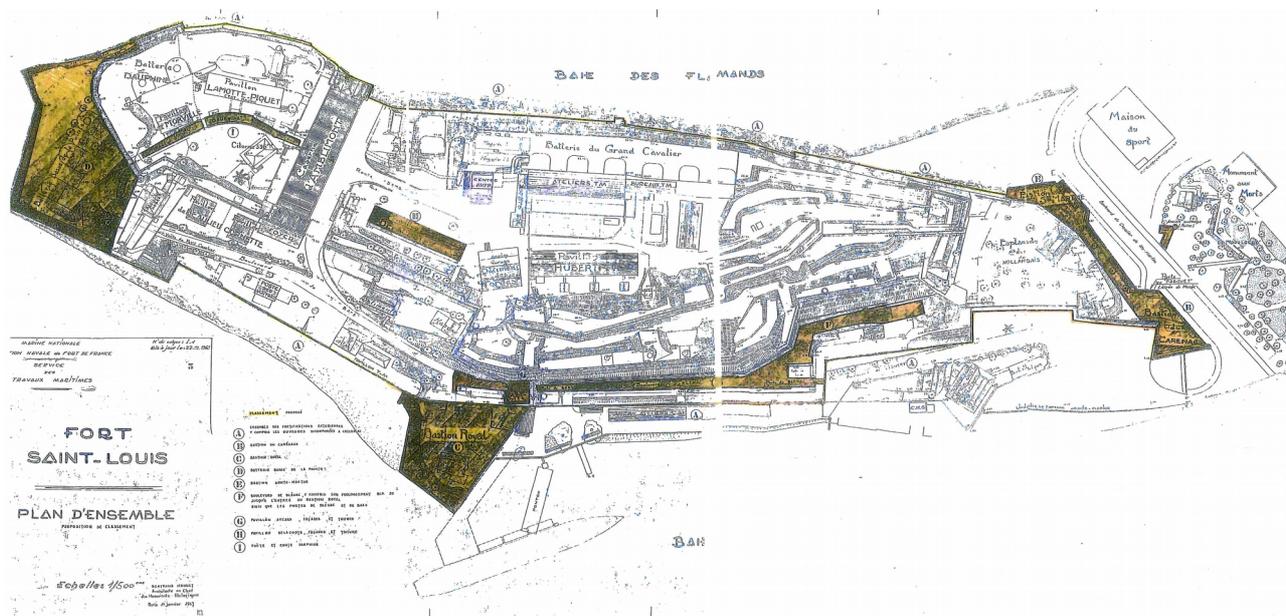
Le Fort Saint-Louis est un Monument historique (arrêté de classement en date du 15/03/1973) appartenant à l'État. Le ministère de la Défense en est l'affectataire. Construit sur une presqu'île rocheuse recevant un système fortifié dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, il s'inscrit avec puissance dans le paysage de la baie de Fort-de-France, tout en témoignant d'une histoire complexe.

L'intérêt que manifeste le ministère de la Défense à l'égard de son patrimoine a conduit à la signature d'un protocole Culture-Défense en 1983, reconduit en 1990 puis en 1994, avant d'aboutir à la signature du protocole d'accord du 17 septembre 2005 qui s'applique en Martinique.

Cet accord vise à préserver et valoriser l'héritage culturel des armées grâce à un partenariat entre les ministères de la Défense et celui de la Culture et de la Communication qui se traduit par un effort financier conjoint. Les crédits sont répartis à parité entre les deux administrations. Le protocole de 2014 a été reconduit pour trois ans soit jusqu'au 17 septembre 2017.



Depuis 2005, plus de sept millions d'euros ont été alloués dans le cadre du protocole. S'ajoute les travaux d'entretien appelés « interventions ponctuels » mis en place dès 2005. Ces derniers représentent plus un demi million d'euros et sont subventionnés hors protocole par le ministère de la Culture et de la Communication – Direction des Affaires Culturelles de Martinique, uniquement.

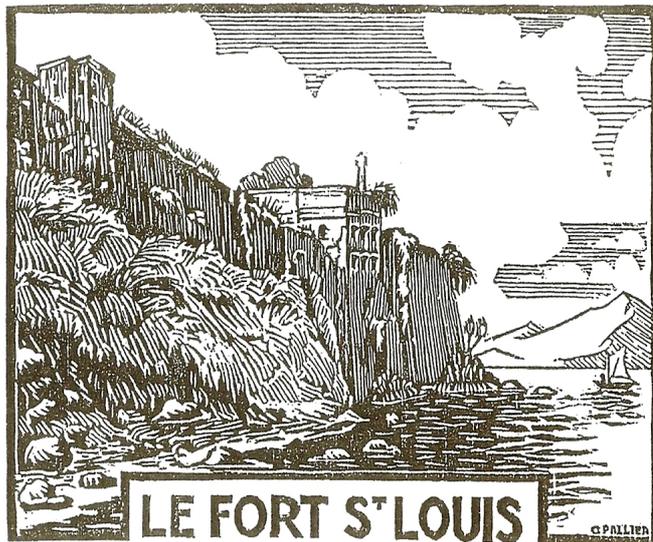


L'ensemble des opérations de restauration, d'entretiens courants et d'urgences sont suivis par le Service Transversal de l'Architecture et du Patrimoine – Conservation des Monuments historiques de Martinique (STAP-CMH) dans le cadre du Contrôle Scientifique et Technique (CST). Tandis que, Monsieur Étienne Poncelet, Architecte en chef des Monuments historiques est chargé de la maîtrise d'œuvre des différents chantiers de restauration.

## Histoire :

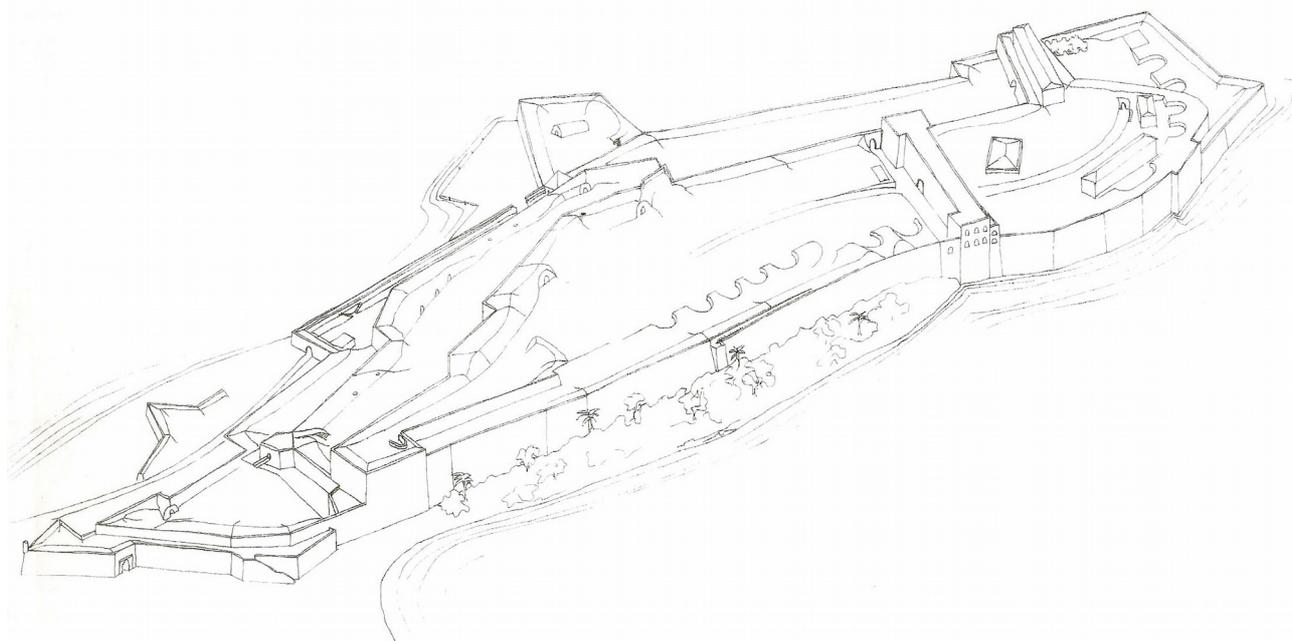
D'abord installé à Saint-Pierre, Jacques Dyel du Parquet, lieutenant général de Martinique, prend conscience en 1637 des avantages nautiques et stratégiques du "Cul de Sac Royal", l'actuelle baie du Lamentin. Vers 1638, à l'extrémité Sud d'un éperon qui ferme la baie, il entreprend de bâtir des palissades en planches pour fortifier la presqu'île rocheuse qui s'avance dans ce très convoité cul-de-sac.

Ce lieu permet de protéger le mouillage du Carénage où les vaisseaux viennent faire relâche ou se protéger lors des ouragans. Il affecte une garnison de deux cents hommes armés de quelques canons.



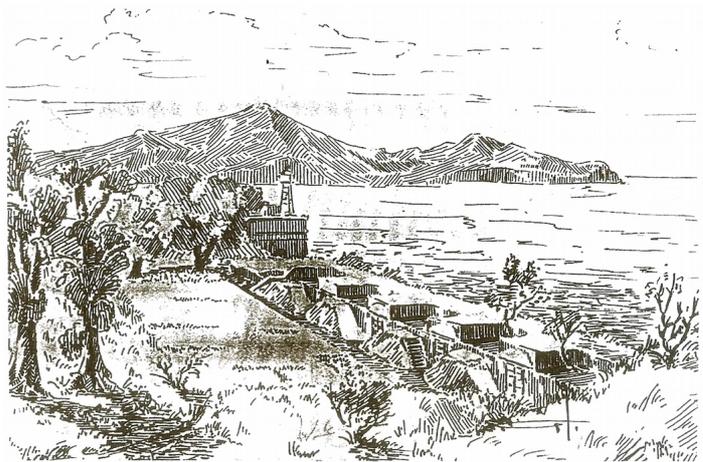
Ce camp devient le Fort-Royal en 1664, lorsque le roi achète les droits aux successeurs de du Parquet. Il ne s'agit alors que d'un simple fortin de bois.

En 1666, une palissade et un fossé sont construits sous l'impulsion du Gouverneur général des Isles et Terre Ferme de l'Amérique, Jean-Charles de Baas. Après la destruction par une escadre anglaise des navires français mouillés à Saint-Pierre en 1667, il est décidé de renforcer le Fort-Royal en



remplaçant les palissades par des ouvrages maçonnés. L'ensemble des fortifications s'étend progressivement à l'ensemble de la presqu'île.

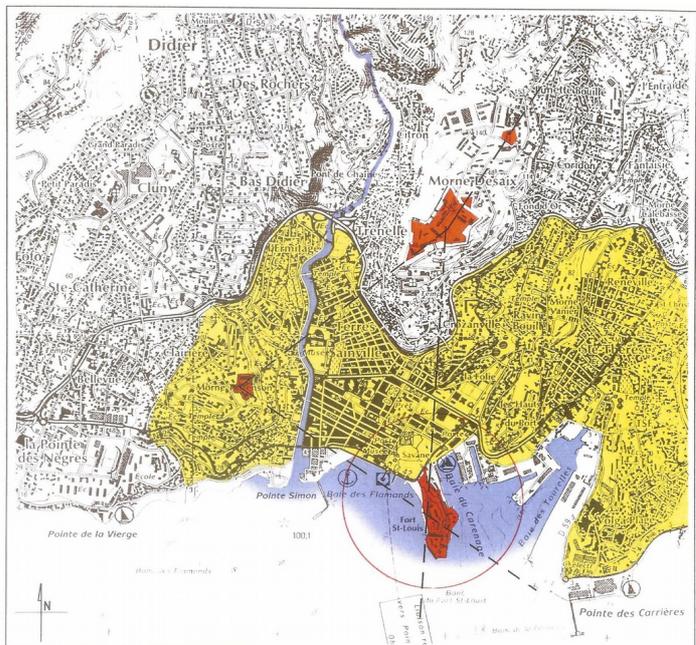
En janvier 1672, le roi Louis XIV demande au marquis de Baas de pousser les travaux du fort en vue d'une inéluctable attaque hollandaise. Le gouverneur sollicite alors le conseil souverain et obtient 20 000 livres pour la construction d'un fort à l'entrée du cul-de-sac. Les fortifications s'intensifient afin de ceinturer l'éperon de tuf plongeant dans la mer des Caraïbes.



Dès 1673, l'efficacité du dispositif est démontrée lorsqu'une escadre hollandaise venue attaquer les navires français au mouillage est repoussée par les canons du fort. De 1674 à 1703, de nombreux travaux renforcent la fortification sous l'impulsion des gouverneurs de Baas, de Blénac et d'Amblimont, avec l'assistance de l'ingénieur Payen. Les dessins du Fort-Royal sont établis en 1676 par François Blondel, disciple de Vauban. Plusieurs fois remanié, il prend sa forme définitive en 1680 et peut accueillir jusqu'à huit cents hommes.

En 1762, la prise du fort par les Anglais montrera les limites du système défensif de la capitale de l'île. À partir de 1768, sur le morne Garnier qui surplombe la baie, la construction du Fort Bourbon, actuel Fort Desaix est entreprise. Afin d'améliorer le dispositif défensif et le fort, la construction sera renforcée par l'édification de bastions fortement armés et d'une plate-forme destinée à recevoir une batterie sur la pointe sud de la presqu'île.

À partir de 1857, est construit sur le morne Tartesson le fort éponyme prévu pour flanquer le Fort Desaix et le Fort Saint-Louis et barrer la route de Shoelcher. L'entrée de la baie est également fermée par le Fort de la Pointe du Bout et le Fort de l'Îlet à Ramiers sur la commune des Trois-Îlets. À la fin du XIXe siècle, ils seront épaulés par le Fort d'Alet.



Le fort est rebaptisé Fort de la République sous la Troisième République, puis reprend finalement son appellation de Fort Saint-Louis.

Après la Seconde Guerre mondiale, le Fort Saint-Louis est attribué à la Marine nationale qui en fait sa base navale aux Antilles.

Il abrite toujours les forces armées aux Antilles (FAA) ainsi que le service soutien de la flotte Antilles Guyane (SSFA) et l'office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS).

## L'architecture du fort :

Cet éperon rocheux composé de tuf, de basalte, de substrats volcaniques et d'andésites, mesure 600 mètres de long sur 100 mètres de large et culmine à 40 mètres au-dessus des eaux de la baie des Flamands.

Un ensemble de deux rangs de remparts protègent le cœur du fort et les différents bâtiments qui épousent le relief formant plusieurs bastions dont celui du Carénage, du bastion Royal, de la batterie basse de la Pointe et le bastion Sainte-Marthe.

L'intérieur du fort est desservi par le boulevard de Blénac avec son prolongement, le boulevard de Baas jusqu'à l'entrée du bastion Royal. La route Dauphine mène jusqu'à l'entrée arrière de la caserne d'Aublimont. La porte de Blénac et la porte de Baas verrouillent les accès au fort.

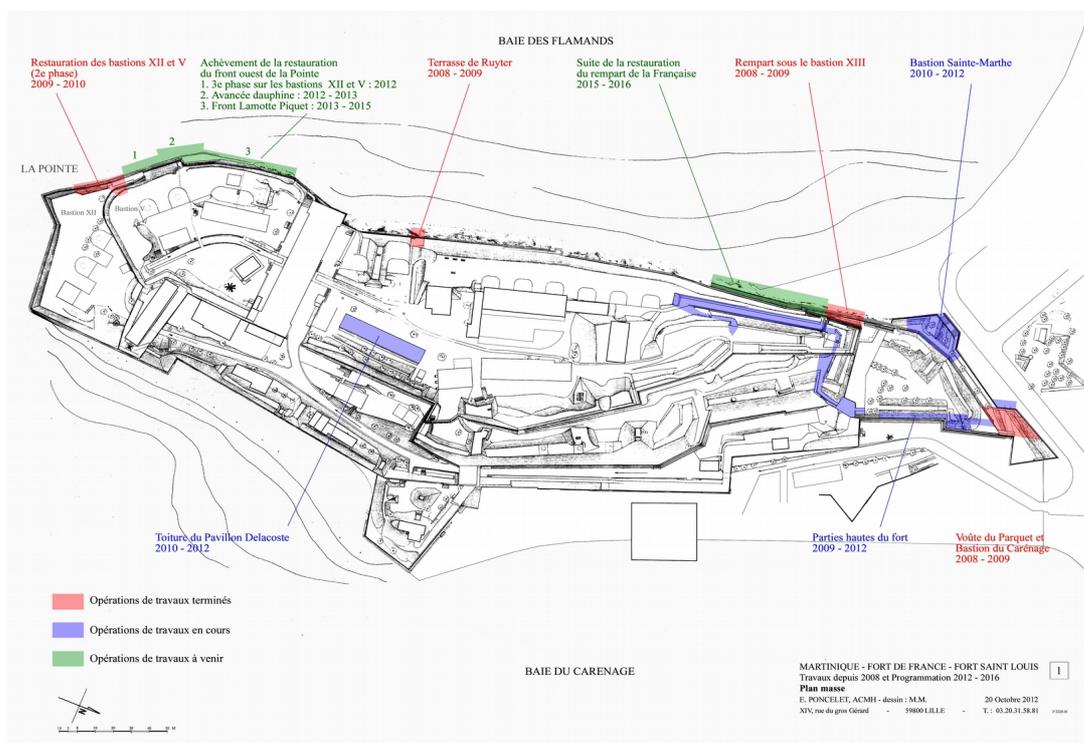
L'ensemble des constructions est disparate du point de vue architectural, issue des différentes campagnes de travaux depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Toutefois l'harmonie de l'ensemble se trouve dans les matériaux employés (l'andésite locale) et les lignes géométriques pures se découpant sur le ciel d'azur.



## Les travaux passés :

Plusieurs campagnes de restauration se sont succédé.

1999	Travaux ponctuels sur le rempart de la Baie du Carénage
2001-2007	Restauration de la Porte Blénac
2002-2007	Restauration du Pavillon Aycart
2005-2006	Restauration du Rempart de Lignery
Courant 2006	Études sur le front Nord de la Savane et le front Lamotte-Piquet
2006	Restauration du Bastion Royal
2007	Restauration du Redan du Carénage
2006-2008	Restauration de la Batterie du Grand Cavalier
2008	Consolidation sous la Caserne d'Amblimont
2008-2009	Restauration de la Voûte du Parquet, Bastion du Carénage et Terrasse Ruyter
2008-2009	Restauration du rempart sous le Bastion XIII
2009	Étude préalable sur les Remparts à la Française
2009	Restauration du mur bâtard Ouest
2009-2010	Travaux au Bastion XII, au Bastion V
2009-2012	Restauration et mise en sécurité des parties hautes du Fort
2010-2012	Restauration du Bastion Sainte Marthe et couverture du Pavillon Delacoste
2012	Travaux sur l'Avancée Dauphine
2012-2013	Travaux sur le Front Ouest



## Les désordres et les pathologies de la construction :

Le Fort Saint-Louis est un ensemble de constructions qui s'est agrandi sur plusieurs époques puisque devant répondre aux besoins militaires de chacune d'elles. Si la rigueur de l'ouvrage laisse percevoir d'imposants remparts, la première fragilité est justement son front de mer et l'emprise à la houle cyclonique.

Parfois, le souci d'économie entraînera quelques erreurs notamment l'utilisation de matériaux composites. Bien que ce choix donne le plus souvent de bons résultats, assurant la pérennité des ouvrages, il génère parfois de graves désordres dans les constructions.

Le Fort Saint-Louis est construit par exemple sur un tuf volcanique, roche généralement tendre. Bien que son abondance, sa facilité d'extraction et sa taille, font de ce matériau, un des plus employés dans la construction de bâtiments de cette taille, il n'offre pas toujours la résistance que nécessiterait un tel ouvrage. À plusieurs reprises, des portions de murs d'escarpes s'effondrent et doivent être entièrement reconstruits. D'autres pathologies se vérifient encore de nos jours notamment la dégradation des enduits au mortier de chaux remplacé parfois entre les deux guerres par des enduits au ciment artificiel.

Une autre observation malheureusement encore constatée est l'entretien Fort Saint-Louis, titanesque. En effet, le personnel du Génie autrefois dédié à cette tâche telles que l'élagage, n'intervient que d'une manière sporadique. Ce constat a pour effet dans des milieux caribéens d'aggraver la dégradation des murs puis des toitures.

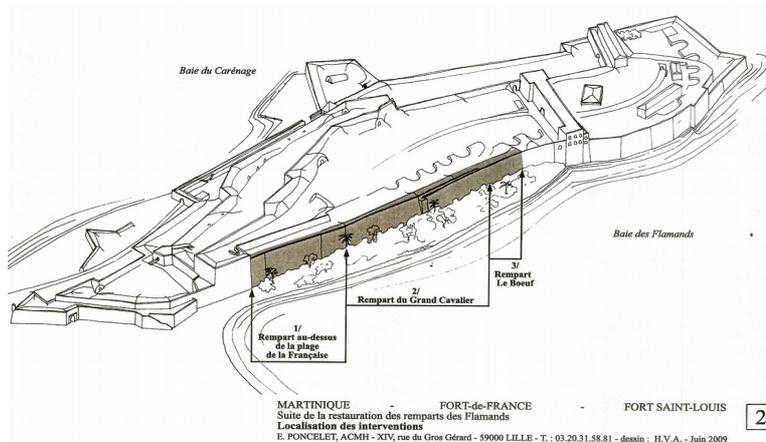
Ces travaux confiés à des entreprises de la région répondent parfois convenablement mais souvent tardivement aux appels d'offre.



## Les travaux actuels et futurs :

Les actuels travaux visent à poursuivre la restauration des remparts et des bâtiments classés. Utilisés au quotidien par l'armée, les opérations sont parfois complexes puisque devant répondre à l'utilisation actuelle du fort.

Les prochaines opérations continueront en 2015-2016 sur le front Ouest notamment la Plage à la française.



Suite à l'effondrement, en février 2015, de l'échauguette du front nord, sur la place de la Savane, des travaux de mise en sécurité et d'urgence devront être prévus très rapidement. Ils devront être réalisés sous maîtrise d'œuvre de l'Architecte en chef des Monuments historiques.

Une « étude préalable à la restauration et à l'aménagement du Front Nord (vestiges de la savane) » a été réalisée par Monsieur Étienne Poncelet, ACMH, le 12 septembre 2006.



Le montant total des travaux était estimé à plus de 2 millions d'euros. Cette étude avait été commandée par la Direction des affaires culturelles de Martinique et faisait suite au concours d'aménagement de la Savane lancé par la Ville en 2003.

Cette parcelle est toujours propriété Défense mais a été mise en gestion auprès de la Ville de Fort-de-France qui se doit donc de l'entretenir avec possibilité d'occupation (sous réserve d'utilisation à des fins publiques et non privées).



## Valorisation :

### ■ Visites :

Après plus de dix ans d'interruption, le fort est rouvert à la visite depuis juillet 2014. Pour rappel, les premières visites du site ont été réalisées par l'Office de tourisme en 1995. Dès 1996, cet office passera le relais à l'*Association des amis du Fort* jusqu'en 2001, date de la mise en place du plan vigipirate suite aux attentats de New-York.

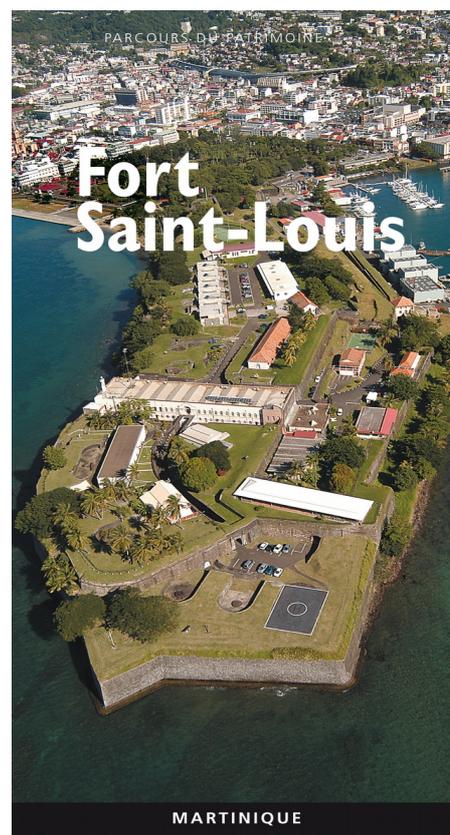
Pour plus de renseignements sur les visites :  
<http://www.tourismefdf.com/#>

### ■ Publication :

Le "Fort Saint-Louis" a fait l'objet d'une publication monographique dans le cadre d'un *Parcours du patrimoine* éditée dans le second semestre 2013 :

G. Léti, L. Elizabeth, J. Vidal, *Fort Saint-Louis*, coll. « Parcours du patrimoine – n°386 », Paris, 2013, HC éditions, 80 pages, ISBN : 978-2-35720-006-7 – 8,00 euros

Ce *Parcours du Patrimoine* a été réalisé par HC éditions avec le soutien de la DAC Martinique.



## Les intervenants par corps d'état :

### ARCHITECTE :

Architecte en chef des Monuments historiques -ACMH, Monsieur Étienne Poncelet – 14, Rue du Gros Gérard, 59 000 Lille

### ÉCONOMISTE :

Cabinet Philippe MACHEFER – 5 rue des Jacobins, 49 100 Angers

### VÉRIFICATEUR :

Cabinet Jean-Pierre LECOT – 6, rue du Général de Gaulle 95 880 Enghien-les-Bains

### MAÇONNERIE et PIERRE DE TAILLE :

TERH – Rue des Aigrettes La Prairie Cap Est – Bat La Goelane 97 240 Le François

### CHARPENTE, COUVERTURE et MENUISERIE :

COALYS ANTILLES – 105, Zac Les Coteaux, 97 228 Sainte-Luce

Pour joindre le Service Transversal de l'Architecture et du Patrimoine – Conservation des Monuments historiques de Martinique :

Direction des Affaires Culturelles de Martinique  
STAP – CMH  
54 rue du Professeur Raymond Garcin  
97 200 Fort-de-France

Téléphone : 05 96 60 87 11  
Télécopie : 05 96 60 79 69  
Courriel : [sdap972@culture.gouv.fr](mailto:sdap972@culture.gouv.fr)

Rédaction C. Bourel Le Guilloux, Yvan Prikhodiko, STAP – CMH 972

Crédits illustrations : C. Bourel Le Guilloux, Y. Prikhodiko, STAP-CMH 972, Étienne Poncelet – ACMH.

Version octobre 2015